

# Directives de gymkhana (FM/HF)

*En vigueur à partir du 01.01.2025*



## Exigences

Cette épreuve est adaptée aux débutants, la condition étant de monter de manière autonome aux trois allures.

## Contenu de l'épreuve

Le gymkhana, également connu sous le nom d'épreuve d'adresse, est clairement distinct des « Mounted Games » classiques destinés aux jeunes cavaliers de poney et figurant dans le règlement de la FEI. Le parcours se compose d'un certain nombre d'obstacles qui demandent à la fois de l'habileté équestre et manuelle.

## Déroulement de l'épreuve

- Echauffement libre et familiarisation au terrain ou au manège.
- Les participants doivent saluer correctement le jury devant lui.
- Au signal de départ, le concurrent commence.
- L'épreuve est jugée à la fois aux points et au temps. En cas d'égalité de points, le temps est déterminant.

## Juge / constructeur de parcours / secrétaire

Des fonctionnaires officiellement formés sont nécessaires (figurant sur la liste des fonctionnaires de Swiss Equestrian).

Pendant l'épreuve, un constructeur de parcours et un juge sont présents sur place.